



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26060573

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

28 AVR. 2026

Greffe

Dénomination : Artes TWT

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : rue du Géron 41 à 5300 ANDENNE, Belgique

N° d'entreprise : 0449.710.707

Objet de l'acte : Mandats spéciaux

Tous les mandats spéciaux existants au 11/02/2026 sont annulés et remplacés par les mandats suivants et ce, jusqu'à nouvel ordre :

A : Les mandats spéciaux concernent les opérations suivantes :

1. Signer tout le courrier, sauf celui qui est mentionné aux points 5 et 6.
2. Réceptionner tout le courrier recommandé ou garanti (plis et colis).
Signer toutes pièces et tous les documents pour l'Administration des Postes, du Chemin de Fer et autres services publics.
3. Procéder à tous les achats de matériaux et services ainsi que conclure tous les contrats avec des architectes, bureaux d'études, fournisseurs, sous-traitants, etc. à l'exception de ceux mentionnés au point 4.
Signer tout le courrier avec les clients, les architectes, les bureaux d'études, les fournisseurs et les sous-traitants.
4. Procéder à tous les achats matériel, investissements et biens immobiliers :
 - a) pour des montants inférieurs ou égaux à € 2.500,00 HTVA
 - b) pour des montants inférieurs à 50.000,00 € HTVA et supérieurs à € 2.500,00 HTVA.
 - c) pour les montants inférieurs à € 1.500.000,00 HTVA et supérieurs à 50.000 € HTVA.
5. a) Procéder à toutes les inscriptions, candidatures, offres et adjudications et signer tout le courrier qui va de pair.
b) Signer tous les accords (ainsi que les protocoles) avec les partenaires dans le cadre de sociétés momentanées ou internes, ainsi que les accords de collaboration exclusive.
c) Entamer ou clôturer toutes les entreprises et signer tout le courrier qui va de pair.
6. Effectuer et signer toutes les transactions avec les clients, les maîtres d'œuvre, les architectes, les bureaux d'études, les fournisseurs, les sous-traitants, etc.
7. Payer tous les montants ou valeurs ou les transférer moyennant quittances ou autres preuves de paiement.
Percevoir toutes les sommes, valeurs, tous les mandats postaux, chèques et lettres de change, donner quittance et décharge. Signer, émettre ou endosser tous les chèques, mandats et lettres de change.
8. Signer toutes les transactions avec les institutions financières comme les chèques, les versements, les mandats et les lettres de change.
9. Conclure tous les contrats avec les organismes financiers et de paiement (y compris Isabel) pour ce qui concerne l'ouverture et la gestion des comptes, la conclusion et la modification des crédits et des placements, les hypothèques et autres gages (y compris les prêts hypothécaires et les propriétés) et signer tous les documents et actes à cet effet. Demander des lettres de garantie et en approuver les textes.
10. Remplir toutes les formalités utiles et requises pour les inscriptions et les modifications auprès de l'administration de la TVA, la commission d'enregistrement, la Banque Carrefour des Entreprises et les guichets d'entreprises.

B :

Les mandats spéciaux sont les suivants :

- a. A Monsieur Robert HOORNAERT, domicilié à 8200 BRUGGE Vogelzangdreef 11, avec le droit de substituer sa propre signature :
 - Sous réserve de sa simple signature, les mandats désignés sous A1, A2, A3, A4a, A4b, A5a, A5b, A5c, A6 et A10.
 - Par la signature conjointe avec la bv ELCONSTRUCT, ici représentée par son représentant permanent

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Volet B - Suite

- ✓ Monsieur Johan VAN OVERWALLE ou avec la srl RS BUILD & SOLUTIONS, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Renaud SUINEN ou avec la srl LEMKOM, représentée par son représentant permanent Monsieur Raphaël LAMBOT ou Madame France GOFFAUX, les mandats désignés sous A7, A8 et A9.
- b. A la bv ELCONSTRUCT, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Johan VAN OVERWALLE, domicilié à 9280 DENDERBELLE, Kapellenstraat 88A
 - Par sa simple signature, les mandats désignés sous A1, A2, A3, A4a, A4b, A5a, A5b, A5c, A6 et A10.
 - Par la signature conjointe avec Monsieur Robert HOORNAERT ou avec la srl RS BUILD & SOLUTIONS, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Renaud SUINEN ou avec la srl LEMKOM, représentée par son représentant permanent Monsieur Raphaël LAMBOT ou Madame France GOFFAUX, les mandats désignés sous A7, A8 et A9.
- c. A la srl RS BUILD & SOLUTIONS, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Renaud SUINEN, domiciliée à 1457 TOURINNES-SAINT-LAMBERT, rue de la Station 72
 - Par sa simple signature : les mandats désignés sous A1, A2, A3, A4a, A5a et A10.
 - Par la signature conjointe avec Monsieur Robert HOORNAERT ou avec la bv ELCONSTRUCT, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Johan VAN OVERWALLE ou Madame France GOFFAUX, les mandats désignés sous A7, A8 et A9.
- d. A la srl LEMKOM, représentée par son représentant permanent Monsieur Raphaël LAMBOT, domiciliée à 5380 CORTIL-WODON, rue de Forville 9
 - Par sa simple signature : les mandats désignés sous A1, A2, A3, A4a, A5a et A10.
 - Par la signature conjointe avec Monsieur Robert HOORNAERT ou avec la bv ELCONSTRUCT, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Johan VAN OVERWALLE ou Madame France GOFFAUX, les mandats désignés sous A7, A8 et A9.
- e. A la srl JDO SERVICES, représentée par son représentant permanent Monsieur Jonathan DOMANGE, domiciliée à 5150 FRANIÈRE, rue de la Boulonnerie 1C
 - Par sa simple signature, les mandats désignés sous A2 et A3.
- f. A Madame France GOFFAUX, domiciliée à 5300 COUTISSE rue Vieux Tauves 117 D
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A2 et A10.
 - Par la signature conjointe avec Monsieur Robert HOORNAERT ou avec la bv ELCONSTRUCT, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Johan VAN OVERWALLE ou avec la srl RS BUILD & SOLUTIONS, ici représentée par son représentant permanent Monsieur Renaud SUINEN ou avec la srl LEMKOM, représentée par son représentant permanent Monsieur Raphaël LAMBOT, les mandats désignés sous A7, A8 et A9.
- g. A Monsieur Niels VERSCHRAEGE, domicilié à 2930 BRASSCHAAT, Leemputweg 42
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A5a.
- h. A Monsieur Maarten SWINGS, domicilié à 3000 LEUVEN, s'Hertogenlaan 63
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A5a.
- i. A Mademoiselle Carole ACCARDO, domiciliée à 4280 HANNUT, rue de Tirlemont 84 bte E 04
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A2.
- j. A Madame Véronique JAVAUX, domiciliée à 5340 GESVES, rue Les Fonds 131
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A2.
- k. A Madame Jennifer DENIS, domiciliée à 5372 HAVELANGE, rue de la Citadelle 2/A
 - Par sa simple signature, le mandat désigné sous A2.

Andenne, le 11 février 2026.

J. VAN OVERWALLE
Administrateur Délégué